

CRÉATION D'UN PÔLE MODAL ET D'UNE GARE CEVA - AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE D'ANNEMASSE (74)

Maître d'ouvrage : Agglomération d'Annemasse

Shon : 40 000 m² - **Surface :** 32 000 m²

Montant des travaux : périmètre opérationnel

8 500 000 € ht

Concours : 2012

Livraison : 2019

La gare d'Annemasse sera demain un pôle d'échanges exceptionnel profitant d'une desserte TER + CEVA réunis, du BHNS, de bus urbains, de la gare routière départementale, du tramway proche, et d'un parc-relais en ouvrage de 200 places. Elle est aujourd'hui un site « fonctionnel » ingrat, enclavé, et cerné par des voiries et une circulation automobile complexe, qui par conséquent, n'est pas attractive pour les mobilités douces. On voudrait ici rendre possible l'appropriation, par la ville, de la gare. Ou encore inclure la gare dans la ville, avec comme articulation un espace public ouvert. La ville dense pourra également remonter au-delà de la gare, jusqu'à la rue des frères Tassile. Au-delà de l'offre de transport élargie, l'objectif ce grand projet urbain est de développer, en lien avec le futur pôle modal, la ville de demain, au coeur d'Annemasse : un centre habité, attractif, qui regroupe logements, activités, commerces.



+ UN QUARTIER DE GARE POUR DEMAIN

